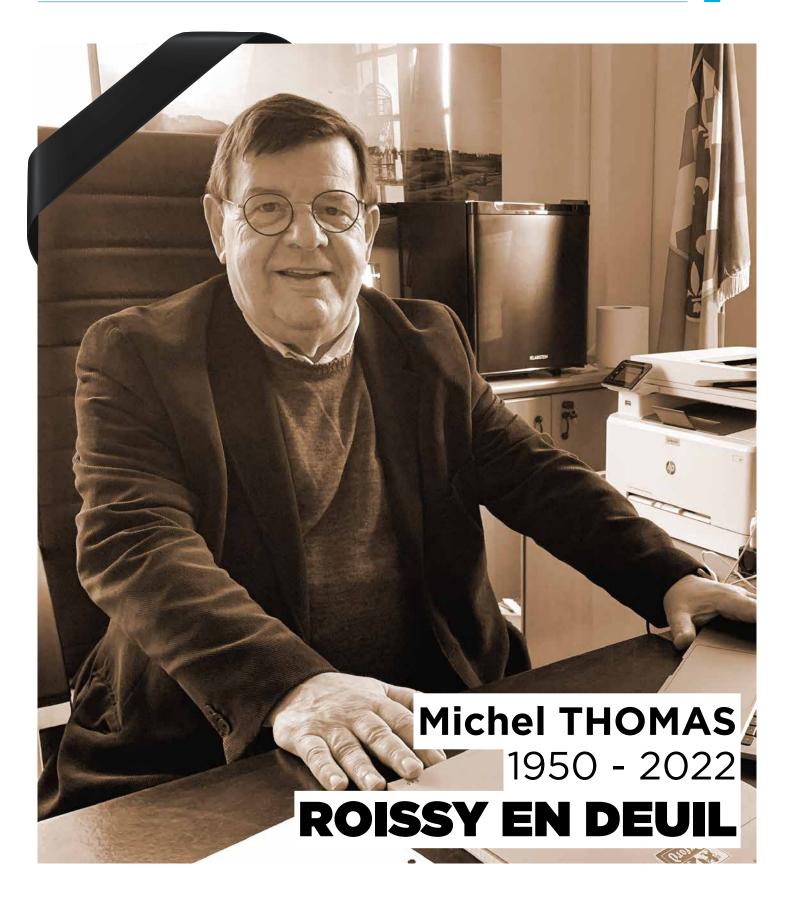


la vie à ROISSY

www.roissyenfrance.fr n° 156 | septembre 2022

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE





Les vacances sont terminées, place à une nouvelle année scolaire. Le 1er septembre, 120 enfants ont fait leur rentrée en maternelle et 221 en élémentaire. Un chiffre en hausse au regard des années précédentes qui s'explique par l'intégration de 61 enfants ukrainiens (41 en élémentaire et 20 en maternelle) dans les différentes classes. La reprise a également été marquée par quelques nouveautés dans les établissements. Bonne nouvelle, le village enregistre cette année 3 ouvertures de classes : 2 en élémentaire et 1 en maternelle. Une évolution qui va permettre de limiter le nombre d'enfants dans certaines sections, mais surtout d'assumer sereinement l'intégration des élèves ukrainiens. À noter également le recrutement d'une cinquième ATSEM (pour autant de classes) pour l'école maternelle, et d'une enseignante chargée de renforcer l'apprentissage du français des jeunes ukrainiens à raison d'une demi-journée quotidienne. Désormais forte de 9 classes, l'école élémentaire a aménagé une nouvelle salle de cours du côté de l'accueil de loisirs, avec tout le matériel nécessaire au bon déroulement de la scolarité des élèves roisséens.

les essentiels

STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Avec la piétonnisation de la place du Pays-de-France, et préalablement à son aménagement définitif, une nouvelle configuration du cœur du village commence à se dessiner. L'objectif est de créer un espace de centralité piéton et convivial, sans pour autant diminuer le nombre de places de stationnement.

Ainsi, 39 places de stationnement sécurisées, facilement accessibles et gratuites, ont été créées dans le nouveau parking du 21 rue Houdart, à 100 mètres des commerces et des services du centre-ville. « Nous avons procédé à un aménagement provisoire de la place du Pays de France qui préfigure une restructuration plus importante de cet espace. Elle sera bien sûr menée en concertation avec les commerçants et les riverains », indique Patrick Pamart, adjoint au maire délégué aux espaces publics et aux transports. Après la création de 9 places de stationnement supplémentaires rue Dorval en 2019, la création de ce nouveau parking* vient largement compenser la suppression des 36 places qui étaient présentes sur la place du Pays-de-France. Quelques nouvelles places supplémentaires de dépose-minute seront également créées courant septembre devant le 41-43 rue Houdart.

*(39 places dont 1 place PMR, 2 places recharge électrique handi-accessibles ainsi que 4 espaces motos et 1 emplacement vélos)

CRÈCHES, 100 % DES DEMANDES SATISFAITES

Une solution d'accueil pour tous les enfants. C'est le mot d'ordre de la municipalité en cette rentrée 2022-2023. Suite aux demandes soumises en précommission, la ville a été en



capacité de proposer une place à 100 % des familles ayant déposé un dossier de préinscription. Accueil collectif ou accueil familial. la ville disposait en tout de 20 places à pourvoir, laissées vacantes par des enfants en âge de rentrer à l'école. Le service a également été en mesure de trouver une solution pour des petits roisséens ayant besoin d'un accueil plus ponctuel. Des propositions auxquelles les différents ménages devaient répondre durant l'été afin de valider l'inscription de leur enfant. Toutefois, plusieurs familles ont également sollicité la ville après la commission d'attribution des places en crèche. Si ces dernières restent pour l'heure sur liste d'attente, les services de la mairie travaillent sur une résolution. Piste envisagée, l'ouverture de 5 places supplémentaires d'ici la fin de l'année. Elles viendraient compléter les 45 places déjà ouvertes (35 en accueil familial et 10 en accueil collectif).

CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE : N'OUBLIEZ PAS VOS JUSTIFICATIFS

Les jeunes roisséens peuvent bénéficier de la gratuité totale de leur carte de transport scolaire dans le cadre des dispositifs mis en place par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et la Caisse des écoles de Roissy. En effet, la commune et l'intercommunalité subventionnent ensemble le coût total de la carte Optile ou de la carte Imagin'R des étudiants,



lycéens ou collégiens du village. Si les inscriptions ou renouvellements aux deux dispositifs ont commencé au début de l'été, attention à bien fournir l'ensemble des justificatifs nécessaires, notamment un certificat de scolarité en études supérieures.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service éducation au 01 34 38 52 12.



Chères Roisséennes, chers Roisséens,

C'est l'heure de la rentrée pour nos enfants et c'est également le temps de la reprise des nombreuses activités que vous proposent les bénévoles de nos associations et clubs sportifs, de même que les professeurs et animateurs de nos écoles de création artistique.

Ce 10 septembre, une superbe journée vous est réservée dans l'enceinte du complexe sportif des Tournelles, autour du traditionnel Forum des associations. Nous profiterons de cet évènement pour inaugurer officiellement le nouveau City Park et partager les ateliers et animations d'une Fête des sports exceptionnelle, placée sous le signe du paralympisme.

Nous attachons en effet une attention particulière à l'inclusion des personnes atteintes d'une forme de handicap. Les situations sont multiples, parfois invisibles aux yeux des valides, et nous avons un devoir collectif de prise en charge et de bienveillance à l'égard de ces personnes, enfants comme adultes, pour qui la vie restera malheureusement différente. Tout l'enjeu consiste à gommer ces différences au maximum. C'est une question de solidarité.

Dans l'actualité de notre village, à signaler également l'épilogue du camp de Roms qui s'était établi dans l'enceinte de la propriété Carbonnaux au mois d'avril dernier.

La décision de justice rendue par le tribunal judiciaire, le 11 juillet, a été notifiée aux occupants le 22 juillet. Elle leur octroie un délai de 3 mois pour quitter les lieux avant de faire courir le commandement de quitter les lieux d'une durée de deux mois. Il appartiendra donc à l'huissier de se transporter sur les lieux une nouvelle fois afin de constater la bonne exécution du jugement dès le 22 octobre.

À défaut, il pourra alors saisir le représentant de l'État dans le département et qui pourra rendre le jugement exécutif et accorder, le cas échéant, le concours de la force publique pour évacuer le camp avant la trêve hivernale au 31 octobre 2022. Durant ces derniers mois, la ville s'est bornée à respecter les droits de ces familles prévus par la Loi, tout en prenant des mesures visant à limiter l'expansion de ce camp et les nuisances souvent constatées en pareilles circonstances.

Le nouveau propriétaire du terrain prendra très rapidement des mesures de protection pour empêcher toute nouvelle intrusion, les travaux de rénovation du manoir devant en effet débuter prochainement.

Pour conclure, je souhaite attirer votre attention sur la situation paradoxale que rencontrent nos hôteliers - et plus largement l'ensemble des entreprises du secteur de l'aérien - face à la reprise d'activité qui se confirme. Après deux années noires, l'aéroport, les compagnies aériennes, les métiers de la sécurité, l'hôtellerie-restauration, la logistique, manquent aujourd'hui de salariés de tous niveaux, dans de nombreux métiers.

Plusieurs milliers d'emplois et formations sont accessibles et offrent de solides opportunités de carrières aux jeunes comme aux plus âgés. Une telle réalité devrait faire des communes du Grand Roissy un territoire de plein-emploi, ce n'est hélas pas le cas. Les raisons sont multiples et connues, les premières d'entre elles étant l'accès à des formations qualifiantes et l'amélioration des réseaux de transports en commun.

Les acteurs économiques du territoire et les élus locaux sont mobilisés depuis fort longtemps autour de ces problématiques. Mais pour une fois, la balle est dans le camp des demandeurs d'emploi, je n'hésite pas à le dire. À Roissy, les services de la mairie sont à la disposition de tous pour un accompagnement personnalisé vers ces emplois et les formations disponibles sur le territoire.

Alors rêvons un peu. 0 % de taux de chômage à Roissy, c'est possible... et c'est souhaitable.

Michel Thomas Maire de Roissy-en-France

LE CHOC

À l'heure où nous achevions la préparation de cette édition du magazine, nous est parvenue la glaçante nouvelle du décès tragique de notre Maire, Michel Thomas, dans un accident de la route survenu le 23 août sur son lieu de vacances. Une tranquille promenade dans une voiture de collection a tourné au drame, blessant par ailleurs grièvement son épouse Jannick, également passagère du véhicule.

De tels évènements suscitent chagrin, stupéfaction et incrédulité, puis compassion à l'égard des proches et des familles frappés au cœur par une disparition que rien le laissait prévoir.

Michel Thomas aura été maire de notre village durant 26 mois, après plus de vingt années consacrées à la vie sociale de Roissy. Il savait que le temps est un bien précieux et avait rapidement insufflé un nouveau rythme dans la vie municipale. À l'écoute, bienveillant et chaleureux; déterminé et imaginatif, toujours focalisé sur l'essentiel, il laissera sa marque dans la lignée des 30 maires qui ont forgé le destin de Roissy-en-France depuis plus de deux siècles.

Quelles que soient les circonstances, l'institution municipale doit continuer à fonctionner. Les missions de services publics doivent être maintenues. Michel Thomas n'aurait jamais accepté qu'une institution républicaine plie devant le cruel hasard du destin. Il n'aurait pas plus accepté les effluves de compassion et de chagrin. La mort n'impose que le respect puis le souvenir.

C'est la raison pour laquelle le comité de rédaction de votre magazine a souhaité maintenir cette édition de « La Vie à Roissy » telle qu'elle allait être validée par le Maire. Une simple question de respect à son égard, les faits d'actualité évoqués dans ces colonnes étant le fruit de son travail et de son engagement.

Depuis l'annonce de son décès, Michèle Calix, première adjointe, assure temporairement les fonctions de maire, comme le prévoit la Loi en cas d'absence ou de disparition subite du Premier magistrat d'une commune. Un conseil municipal exceptionnel sera prochainement convoqué, dans les délais fixés par la loi, pour élire en son sein un nouveau maire, conformément aux principes fondamentaux de notre démocratie. Le décès d'un maire n'entraîne pas de nouvelles élections municipales, dès lors que le conseil municipal issu des urnes peut se réunir au complet, ce qui est le cas.

Les hommages viendront plus tard. Pour l'heure, toutes nos pensées se tournent vers la famille et les proches de Michel Thomas, auxquels nous souhaitons toutes et tous, force et courage pour surmonter cette terrible épreuve. Et c'est tout un village qui est en deuil. Notre village.

Le comité de rédaction



SERVICES MUNICIPAUX

DÉCOUVREZ LES MISSIONS DU NOUVEAU SERVICE LOGEMENT

Depuis le mois de juin dernier, une technicienne de la commune recueille l'ensemble des demandes de logement des Roisséens, assure la gestion du parc de logements communaux et conseille ou oriente tous les habitants sur des problématiques avant trait à l'habitat.

critères de revenus et de besoins fami-

out le monde est concerné, ou presque. Vous souhaitez bénéficier d'un logement à caractère social, signaler un problème dans votre logement communal, bénéficier d'un conseil avisé ou d'une orientation et d'un accompagnement dans vos démarches : désormais une interlocutrice unique est à votre disposition en mairie. Découvrez les missions qui lui sont confiées.

Enregistrer les demandes de logement

Vous souhaitez obtenir un logement social ou communal? Une formalité obligatoire : s'inscrire sur le registre national d'enregistrement. Une démarche que vous pourrez accomplir plus facilement avec l'aide du service logement, soit en ligne sur Internet, soit en constituant un dossier classique.

Assurer un meilleur suivi des demandes de logement

Au total, près de 600 demandes de logement sur la commune sont en attente sur le registre national. Parmi elles, environ 90 Roisséens qui bénéficieront d'un suivi plus personnalisé, avec une orientation éventuelle vers le parc de logements communaux, sur la base de

liaux spécifiques. Le service préparera également les commissions d'attribution des logements sociaux qui permettent d'affecter les quelques logements qui se libèrent chaque année dans les parcs gérés par les 2 bailleurs sociaux présents sur la commune (Val-d'Oise Habitat et Seaens).

Assurer la gestion locative des logements du parc communal

Avec un total de 40 unités - dont une grande majorité d'appartements - la commune doit désormais gérer un important patrimoine immobilier. Organisation des travaux d'entretien courant des logements, relations avec les locataires, relations avec les syndics de copropriété sont désormais prises en charge par le service logement.

À ce jour, pour les logements non-communaux, c'est la police municipale qui assure les visites, rapports et courriers au bailleur pour les cas d'insalubrité.

Conseils aux particuliers

Le service logement est également à dis-

position des Roisséens, tout particulièrement des locataires, pour les accompagner ou les orienter en cas de difficultés avec un propriétaire.

À noter qu'un conciliateur de justice assure des permanences un jeudi sur deux de 13 h 30 à 19 h en mairie annexe.

> Service logement - Mady Chené 01 34 29 48 65

LES CHIFFRES

- **423** logements sociaux à Roissy avec 213 à la résidence des jeunes travailleurs dont 23 seulement relevant du contingent municipal.
- 40,42 % de logements sociaux. La commune dépasse ainsi le seuil de 25 % fixé par la Loi auguel elle n'est d'ailleurs pas soumise compte tenu du PEB de l'aéroport.
- 40 logements, propriétés de la commune, sont loués et géré par ses soins. 2 nouvelles acquisitions sont en cours de rénovation. Courant 2023, 6 nouveaux appartements seront livrés dans le nouvel immeuble du 41-43 rue Houdart.



MICHÈLE CALIX,

adjointe au maire déléguée au logement

Un service logement en mairie, c'est une vraie nouveauté?

Oui. Jusqu'à présent, les questions ayant trait au logement étaient suivies au CCAS. Nous avons créé un service à part entière dédié à cette

problématique pour, surtout, améliorer la gestion du parc de logements communaux qui a pratiquement doublé en deux ans.

La ville a récemment acquis des appartements pour les rendre financièrement accessibles aux habitants à revenus modestes. Cette politique va-t-elle se poursuivre? La commune ne pourra évidemment pas tout acheter. Aujourd'hui, nous réfléchissons à un dispositif complémentaire de sous-location, en lien avec des agences immobilières ou des propriétaires. La ville pourrait ainsi devenir locataire de ces biens, offrant de solides garanties aux propriétaires, et les logements seraient ensuite loués dans le cadre de notre dispositif de baux glissants, par le biais du CCAS. L'objectif ne change pas : proposer des loyers inférieurs aux prix du marché aux Roisséens disposant de revenus intermédiaires.





VIE LOCALE

LA COMMISSION EN CHARGE DE L'ANIMATION DU VILLAGE ÉVOLUE

En mars 2022, la municipalité a transformé la commission vie locale composée d'élus, d'habitants et d'agents de la commune. Son rôle, réfléchir à des évènements festifs et participer à leur organisation en coulisses et sur le terrain.



réer de l'animation à Roissy-en-France et initier de nouveaux projets. Tels sont les deux objectifs de la commission municipale vie locale. En début d'année, avec la dissolution du comité des fêtes (dont les bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts durant de nombreuses années afin de garantir une vie locale riche et dynamique), c'est un véritable vide qui s'était créé. Pour pallier cette situation et permettre aux habitants volontaires de s'investir, la mairie a proposé de faire évoluer l'assemblée réunissant divers acteurs de la vie locale.

Participer à l'organisation des animations roisséennes

Présidée par le maire, la commission vie locale réunit huit élus désignés de la majorité et de l'opposition, élus par le conseil municipal, ainsi que des agents du service de la vie locale mais surtout des habitants bénévoles. Au total, une dizaine de membres, qui ont en commun la volonté d'agir en faveur d'une vie plus festive dans le village. Ces différentes voix réunies à la même table réfléchissent ensemble aux futures animations, à leur organisation et à leur concrétisation. Pour se faire, la commission bénéficie d'un budget alloué par la commune.

La commission vie locale déjà active

La commission a tenu ses deux premières réunions en mars et en juin, essentiellement pour mieux définir son mode de fonctionnement et se pencher sur les premières échéances importantes. L'équipe a notamment participé à l'organisation de plusieurs temps forts de la vie municipale, tels que le carnaval, la chasse aux œufs de Pâques en collaboration avec l'association des jardins familiaux, la Fête Nationale, la brocante ou encore le Forum des associations, programmé dans quelques jours. Cette année, la fête des Mères n'a pu se tenir en raison du pont de l'Ascension. En parallèle, chacun a pu évoquer ses pre-

Questions à...

VALÉRIE REDOUTÉ,

adjointe au maire chargée des animations locales

Quel est l'objectif de la commission vie locale?

Le but de la commission vie locale est de concevoir, organiser et mettre en œuvre des animations en



matière d'animation locale. Aussi, suite à la dissolution du Comité des fêtes, qui était la cheville ou-

vrière de l'organisation de plusieurs évènements dans la vie du village, la commune a souhaité faire évoluer cette commission qui comprenait les membres du Comité des fêtes. Il s'agit désormais de proposer aux habitants volontaires d'intégrer cette commission vie locale afin de co-construire animations et évènements.

Ainsi, chacun peut, s'il le souhaite, s'investir bénévolement dans l'organisation des actions festives qui sont proposées tout au long de l'année sur la commune.

mières idées. Parmi elles, la création d'un logo et d'une mascotte afin de représenter la commission lors des évènements.

> Vous souhaitez rejoindre la commission? N'hésitez pas à prendre contact avec le service des sports et de la vie locale au 0134299595.



PAROLES DE BÉNÉVOLE

Luciana Amasse, membre de la commission vie locale.

Depuis 2012, je me suis investie en tant que parent d'élève au sein de l'APEREM et de la FCPE. Un engagement bénévole auquel j'ai mis fin il y a quelques semaines. La commission est donc pour moi une continuité. Ce que j'apprécie, c'est sa flexibilité, qui me permet de venir quand je suis disponible, sans obligation. Car en parallèle, j'ai toujours mon travail et bien entendu ma vie personnelle. Je serai présente autant que possible lors des animations organisées par la commission.



À LA PASSERELLE, UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR UNE MEILLEURE CLARTÉ DE L'OFFRE

Une nouvelle organisation plus optimale pour mieux répondre aux attentes des usagers. Après avoir restructuré le pôle petite enfance, ce sont les autres services présents à La Passerelle qui ont fusionné au sein d'un nouveau service « le centre d'animation jeunesse et famille ». Objectif: améliorer le fonctionnement de la structure et simplifier l'accès à l'offre de services.

a nouvelle organisation a permis de réfléchir à une utilisation différente des espaces de La Passerelle. Pour les usagers le changement s'effectue dès l'arrivée, si la petite enfance garde son entrée indépendante pour garantir la sérénité des plus jeunes, l'accueil des autres services se fait désormais par la première porte du bâtiment, peu importe le motif de sa visite. Une salle emploi a été créée au rez-de-chaussée, à l'instar de deux nouvelles salles créatives (une au rez-de-chaussée et une à l'étage). Celles-ci viennent compléter les salles dédiées aux jeunes de l'Escale et au lieu de vie partagé. Autre grande nouveauté, l'apparition d'une salle « projets », dont le matériel à disposition évoluera selon les projets des jeunes usagers. Cette dernière pourra également être utilisée dans le cadre des ateliers du lieu de vie partagé.

Du côté des services, une organisation simplifiée

En interne, cette évolution se matérialise par un organigramme simplifié, avec la nomination d'une responsable de service unique, chargée de piloter et de superviser le travail des agents, désormais organisé autour de cinq pôles qui officient en transversalité [voir l'encadré] et vont permettre de porter de nouveaux projets. Surtout, la réorganisation permet le regroupement des équipes du pôle jeunesse et du pôle famille de La Passerelle, jusqu'alors séparées dans différents lieux du bâtiment, dans deux bureaux au rez-de-chaussée. Un gain en matière de communication et l'assurance d'une plus grande synergie.

Questions à...

CATHERINE DUTEAU, adjointe au maire chargée de la petite enfance, de la jeunesse, des familles, de l'emploi et du handicap.

Pourquoi cette réorganisation?

La création du lieu de vie partagé, il y a un an, nous a permis d'enregistrer de nombreux retours de nos usagers. À l'écoute de ces retours constructifs, nous avons souhaité réadapter l'offre proposée au public. Nous avons travaillé à partir des questions posées par nos visiteurs et leurs besoins principaux afin de redéfinir de manière plus cohérente les différents espaces.



Que va-t-elle apporter aux usagers?

La nouvelle organisation apporte une meilleure lisibilité de l'offre de services existante. Nous avons souhaité que l'orientation des usagers soit plus simple afin qu'ils puissent trouver plus facilement ce qu'ils recherchent. Elle favorise également les échanges entre publics en regroupant plusieurs secteurs jusqu'alors séparés au sein des locaux et assure une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Enfin, en interne, cette évolution amène une plus grande synergie entre les équipes, désormais réunies.

Quelles sont les grandes nouveautés ?

La grande nouveauté est que l'accueil se fait désormais en un seul point. L'idée étant de s'adapter en fonction de l'évolution des demandes. En perpétuel mouvement, nous réfléchissons à de nouvelles améliorations en nous appuyant sur le retour des personnes fréquentant la structure.



1 LIEU, 5 PÔLES

1 - LE PÔLE JEUNESSE

L'Escale garde son mode de fonctionnement avec un directeur



dédié, des activités et des séjours pour les 11 - 17 ans. La structure proposera également des animations variées, comme le All Star Game. Sans oublier de développer des actions autour de la valeur fondamentale du service, la solidarité... les jeunes auront ainsi l'opportunité de développer des séjours humanitaires et solidaires, de s'investir dans des évènements locaux ou nationaux tel que le Téléthon, ou encore d'initier des actions ou des récoltes de fond en faveur d'associations caritatives.

2 - LE PÔLE FAMILLE

Il regroupe le lieu de vie partagé, où l'on peut pratiquer ou proposer des activités ludiques ouvertes à tous, et les actions de soutien et d'ac-



compagnement à la parentalité. Parmi les projets en cours de développement, la création d'une « bébé box » pour les nouveaux parents ou le développement de cycles de mini-ateliers thématiques (gestion des émotions, organisation familiale...) accessibles

en fonction de l'âge de son enfant. Le service souhaite aussi développer des activités autour de la démarche zéro déchet: Fête des jardins (ateliers sportifs, ateliers troc de plantes, fabrication de produits d'entretien fait maison...) et proposer une manifestation autour du vélo « Tous en selle » (initiation, réparation, prévention, vélos adaptés, vélos historiques...).

3 - LE PÔLE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

En plus de l'aide aux devoirs, des bilans d'orienta-



4 - LE PÔLE EMPLOI ET FORMATION

Il s'agit d'un espace dédié à l'accompagnement à la recherche d'emploi, de stage et à l'orientation. Qu'il



s'agisse de trouver de l'aide pour la rédaction d'un CV ou être orienté vers la bonne structure, il est possible d'être reçu sur rendez-vous (pour les jeunes) ou sur les temps de permanences pour le tout public.

5 - LE PÔLE INCLUSION ET HANDICAP

Après la semaine de sensibilisation aux handicaps, « T'handi'quoi ? », organisée en partenariat avec les services et les associations de la commune, des



projets sont en préparation autour de l'inclusion, La Passerelle dispose également d'une salle multi-sensorielle, ouverte à tous, et de matériel d'intégration sensorielle pouvant être mis à disposition des différentes structures d'accueil collectif de mineurs. Enfin, des modules de formation sont en cours de conception. L'objectif étant de soutenir les équipes dans leurs pratiques professionnelles et d'actualiser leurs connaissances.





TRAVAUX

VOIRIES, BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS, ON RÉNOVE!

Pas de temps mort pour les services techniques durant les mois d'été qui ont supervisé plusieurs programmes d'entretien des voiries, des bâtiments communaux et des équipements publics de la commune, à la faveur de la pause estivale.



À L'Orangerie > Les étancheurs sont toujours à l'œuvre pour procéder à la remise en état partielle des toitures-terrasses du bâtiment sur environ 700 m². Il s'agit de la première phase d'un programme de réfection complète de la couverture du centre culturel qui s'étendra sur plusieurs exercices. Ces travaux de réfection permettront de rétablir l'étanchéité des terrasses et de renforcer l'isolation thermique du bâtiment. Ils ont par ailleurs nécessité le démontage de l'ensemble des gaines de ventilation, de chauffage, de climatisation et de désenfumage situées à l'intérieur de la structure. Ces équipements de confort et de sécurité ont ainsi été révisés en atelier le temps des travaux. Ces travaux de maintenance sont à l'origine de la fermeture temporaire de la grande salle de spectacle du centre culturel au début du mois de septembre. Réouverture complète prévue le 3 octobre prochain.

Au complexe sportif des Tournelles

La ville a réalisé la réfection des deux courts de tennis couverts qui avaient été endommagés par un dégât des eaux, suite à un orage. Les services techniques ont profité de cette remise en état, couverte par les assurances, pour remplacer l'ancien plancher en bois des deux courts par un sol souple polyuréthane recouvert d'une surface de jeux en résine. Les travaux s'achèveront dans la deuxième quinzaine de septembre pour permettre une reprise des entraînements dans les meilleures conditions. La livraison des courts de tennis est prévue le 26 septembre. Les

services techniques ont contribué à accélérer le calendrier de travaux en assurant la dépose et l'évacuation des courts sinistrés en octobre 2021. Le chantier, à l'issue de la mise en concurrence, a été confié à la société Polytan.

Dans les écoles ► Pas de gros travaux à signaler, hormis les traditionnelles réfections de peintures et toutes les petites réparations signalées par les enseignants : plomberie, électricité.

À noter le remplacement des éclairages au néon de l'école maternelle par des dalles équipées de lampes à LED. Les cuisines du restaurant scolaire seront équipées d'une nouvelle plonge en octobre prochain.

Chemin des Tournelles ► Afin de sécuriser la circulation au sein du lotissement et de limiter la vitesse des véhicules, un plateau surélevé a été installé dans le virage de la voie de desserte. les travaux se sont achevés le 26 août dernier.



Rue de l'Europe ► Chaussée et trottoirs ont été entièrement remis à neuf dans le courant du mois d'août. Rond-point Porte-de-France ▶ Ce rondpoint d'accès au village, en venant de l'aéroport, va prochainement faire l'objet d'une opération de voirie lourde, pour éliminer les plissements du bitume apparus au fil des ans. En raison des fortes contraintes exercées par le trafic de véhicules lourds, une reprise des fonds de forme de la chaussée suivie d'un réengra-

vage seront nécessaires avant l'application d'un nouveau tapis de finition. Ces travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation temporaire.



Place du Pays-de-France ▶ Des aménagements provisoires de la place ont été réalisés durant l'été, suite à sa fermeture au stationnement des véhicules. Les services techniques ont installé des panneaux d'exposition fournis par l'Office de tourisme ainsi que des bacs plantés d'arbres adultes. Plusieurs bancs et jardinières en gabion ont également été installés. Le projet de réaménagement global de la place est en cours d'étude et fera l'objet d'une large consultation de l'ensemble des Roisséens.

UN NOUVEAU DIRECTEUR À LA TÊTE DES SERVICES TECHNIQUES

Ça bouge dans les directions des services communaux. Les services techniques ont accueilli Smail Khelifi au début du mois d'août, après la mutation de son prédécesseur



Wilfrid Bettan. Le nouveau directeur des services techniques nous arrive de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France où il occupait la fonction de responsable des opérations et travaux.



HÔTELLERIE

AVEC LA REPRISE, DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

La reprise économique s'est amorcée avec une hausse du trafic aérien et un retour des salons professionnels. Les hôtels proposent de nombreux postes à pourvoir afin d'accompagner leur redémarrage. Entretien avec Sascha Rosski, directeur général du Pentahotel de Roissy et Stéphane Rigaud, directeur général du Hyatt Regency Paris-Charles de Gaulle.



Comment votre établissement a-t-il vécu ces deux dernières années? Et comment vivez-vous la reprise économique?

Sascha Rosski - Nous venons de passer deux ans et demi avec beaucoup de hauts et de bas, notamment à cause d'une législation changeante qui a limité le nombre de clients dans les hôtels et provoqué la fermeture des espaces de restauration. La première hausse d'activité est intervenue à l'été 2021. Mais la reprise réelle ne date que de mars dernier, avec le retour des premiers salons à Villepinte. Le mois de juin a été plutôt bon grâce au salon Eurosatory, autour de l'armement. Pour autant, de nombreuses sociétés restent frileuses. Elles envoient moins de personnes sur les évènements et moins longtemps.

Stéphane Rigaud - La crise sanitaire nous a obligés à revoir notre fonctionnement, autant au niveau des équipes que des clients, par exemple en raison des contraintes liées aux espaces de restauration. Nous accueillons une large clientèle de professionnels et sommes donc tributaires de l'activité du parc des expositions de Villepinte. Durant la crise, les salons ont été repoussés ou annulés. Idem pour les séminaires accueillis

dans nos locaux. Malgré la reprise, nous ressentons la baisse du nombre d'exposants et de visiteurs. Nous constatons également des pics d'activités à gérer en dernière minute. Quand les entreprises réservaient 4 à 5 mois à l'avance leur séminaire, elles le font désormais 1 à 2 mois avant, avec moins de participants.

La profession est désormais touchée par des difficultés de recrutement...

Sascha Rosski - Le personnel devient plus rare, notamment en raison de la forte demande liée à l'ouverture de nouveaux hôtels et de la nécessité d'être véhiculé. La concurrence entre établissements tire également les prétentions salariales vers le haut. Malgré la crise sanitaire, nous avons fait le choix de ne pas mettre en place de plan social afin d'être en capacité de reprendre rapidement notre activité dès le retour des clients. Seuls deux salariés ont quitté l'établissement en raison de la fermeture durant plusieurs mois de la restauration. En attendant, nous adaptons notre fonctionnement. Nous avons dû restreindre certains services et les horaires de restauration.

Stéphane Rigaud - Une partie des candidats recherche désormais un équilibre

entre vie personnelle et professionnelle. Le recrutement est plus compliqué car les gens ont redéfini leurs priorités. Ce qui est également valable pour nos collaborateurs. Nous avons donc dû nous adapter. Le groupe Hyatt propose une grande flexibilité. En interne, nous misons sur la possibilité pour nos salariés de se former et de rejoindre d'autres hôtels de la franchise. Mais il existe toujours une demande, notamment en restauration. Pour attirer, nous sommes très souples sur l'organisation du temps. Un salarié qui souhaite uniquement travailler quelques heures par jour afin de préparer les petits-déjeuners peut très bien postuler. Nos salariés profitent également d'avantages.

Quels profils recherchez-vous?

Sascha Rosski - Nous recherchons tout particulièrement dans le domaine de la restauration, qu'il s'agisse de la cuisine ou du service en salle, mais aussi en réception-accueil. Aujourd'hui, maîtriser le français et l'anglais est suffisant pour un poste en contact avec les clients. Nous essayons, dans la mesure du possible, de former notre personnel afin de le faire progresser. Mais les hôtels étant ouverts 24/24h et 7/7j, nous ne pouvons pas faire que de la formation, sous peine d'être en effectifs trop réduits. J'ajouterais que même des salariés à temps partiel peuvent nous intéresser! L'important est de satisfaire nos clients.

Stéphane Rigaud - Nous cherchons avant tout des personnes avec une attitude correspondant à nos valeurs. Si maîtriser l'anglais est indispensable pour assurer l'accueil, ou avoir des bases en cuisine est essentiel pour un emploi en restauration, nous accordons une grande importance à l'évolution de nos collaborateurs. Nous sommes à l'écoute de tout candidat qui souhaiterait se développer dans les métiers de l'hôtellerie, quel que soit son profil, afin de l'accompagner dans sa montée en compétences. Hyatt dispose de sa propre plateforme sur laquelle sont mises en ligne les différentes annonces. J'encourage également les candidats à postuler sur LinkedIn.

grand angle

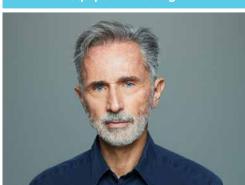






La rentrée, c'est aussi la reprise des activités de loisirs et la réouverture des écoles d'enseignement artistiques. Depuis 26 ans, L'Orangerie constitue un espace exceptionnel pour vivre pleinement et partager toutes les disciplines artistiques, aussi bien en tant que spectateur qu'en tant qu'acteur, par le biais des plastiques, de musique ou de théâtre. Après deux années, la culture on y reprend goût. Alors soyez curieux et pour des tarifs très modiques, n'hésitez pas à découvrir les superbes spectacles à l'affiche de la saison culturelle 2022-2023. Surprises, émotions, rires et sourires seront spectacles sélectionnés par les membres de la commission culturelle et l'équipe de L'Orangerie.

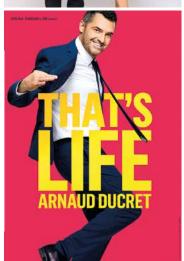


















VOUS AVEZ SÛREMENT DU TALENT... RÉVÉLEZ-LE AVEC LES ÉCOLES D'ART DE ROISSY

Si de nombreux Roisséens passent les portes de L'Orangerie, c'est également pour la qualité et la variété de son offre d'enseignements artistiques. Théâtre, danse, musique ou encore arts plastiques, chaque semaine, plusieurs centaines d'élèves s'exercent dans des salles de cours ou sur la scène. Une cohésion qui se matérialisera par un spectacle en commun présenté en fin de saison 2023. Vous avez entre 4 et 77 ans (ou plus), il y a très certainement une activité pour vous à L'Orangerie!

VIBREZ EN MUSIQUE, À BONNE ÉCOLE

Dirigée par Lydia Akhribi (en photo), l'EMM compte 15 professeurs dévoués. Dès 6 ans, l'Atelier de découverte instrumentale (ADI) est proposé afin que l'enfant puisse choisir « son » instrument. Du piano à la clarinette en passant par la flûte traversière ou la batterie, elle offre un apprentissage de la musique à travers des cours individuels ou en rejoignant l'un des nombreux ensembles existants afin de jouer en groupe. La voix est également un instrument qu'il faut apprivoiser et travail-

ler. Pour cela, des cours individuels de chant ou collectifs de chorales et ensembles vocaux sont accessibles à tout âge. Cela permet d'interpréter des chansons de répertoire classique ou de variétés. À cela s'ajoutent les 4 chorales des enfants, où le travail de rythme est privilégié, avec notamment le SCAT, style proche du jazz, en chantant

uniquement avec des onomatopées.



Animés par Dominique Gamet et Minh Tâm Commo (en photo), les ateliers d'arts plastiques permettent de s'exercer à la peinture, au dessin et au modelage quels que soient l'âge et la technique. La pratique est ouverte dès 5 ans et s'adapte à l'expérience et à la maturité des élèves. L'occasion d'améliorer son coup de cravon, ou de pinceau! Des séances avec un modèle vivant ou les visites de galeries, musées, viennent compléter cet apprentissage. Que l'on soit enfant, adolescent ou adulte, l'exposition des œuvres réalisées durant l'année reste une fierté pour chacun et un plaisir des yeux pour le public.





DANSEZ SUR TOUS LES RYTHMES

Envie de danser ? Entre danse classique, jazz ou contemporain, le choix est difficile ? Alors poussez les portes de l'EMD dirigée par Marie-Christine Robert (en photo) et venez essayer ces disciplines.

Entourée d'une équipe dynamique de 5 professeurs diplômés d'État et 2 pianistes accompagnateurs, l'élève trouve à l'EMD selon ses désirs, un apprentissage de loisir ou plus poussé. Tout au long de l'année, il est possible de participer à des stages, des concours régionaux ou nationaux, mais surtout plusieurs fois l'occasion de danser en public notamment au spectacle de fin

d'année ou lors des manifestations municipales.

CHANGEZ DE RÔLE AVEC L'ATELIER THÉÂTRE

Proposés par Estelle Aubriot (en photo), comédienne professionnelle, les ateliers de théâtre accueillent eux aussi des élèves dès 5 ans, via l'éveil commun avec la musique et la danse. Interpréter des textes de répertoire, tenir le rôle de Cyrano

ou dans un tout autre registre, s'essayer

à des sketches improvisés, le théâtre est là également pour vous aider à prendre de l'assurance, à parler en public, très important notamment lors des oraux ou entretiens professionnels. Les différents groupes d'enfants, adolescents et adultes y acquièrent à la fois technique et confiance en eux.



grand angle

UNE SAISON CULTURELLE ENTRE NOUVEAUTÉS ET AMBITIONS À L'ORANGERIE

Après une année durant laquelle la culture n'a pas réussi à reprendre entièrement ses droits, L'Orangerie aborde ce nouvel exercice avec ambition. Une saison 2022-2023 qui sera marquée par un programme entre belles découvertes et têtes d'affiche, sans oublier le retour d'animations très appréciées et des enseignements artistiques.

es temps restent difficiles pour la culture. Si le public a pu tomber le masque depuis quelques mois, l'allégement des contraintes sanitaires ne s'est pas toujours accompagné d'un retour en masse des spectateurs en salle. Un phénomène national auquel n'a pas échappé notre centre culturel avec un bilan mitigé en 2021-2022. En témoigne un chiffre : seuls sept spectacles ont affiché complet ou quasi complet sur la vingtaine proposée au public. Parmi eux, Chantal Ladesou, Celtic Legends, la pièce Bonne pioche ou encore Booder.

PLACE À LA DÉCOUVERTE

Lors de la saison écoulée, l'équipe de L'Orangerie a initié plusieurs évènements afin d'offrir au public une approche différente de la culture. Elle a par exemple proposé une projection du film Les petites danseuses en présence de la réalisatrice et une conférence autour de l'œuvre de Roland Petit, plus particulièrement Carmen (thème du spectacle de fin d'année de l'école municipale de danse). Autre temps fort apprécié, l'Escape Game organisé en

février va lui aussi faire son retour les 16 et 17 septembre, afin de permettre au public de tester les disciplines et de s'inscrire. Des soirées pour découvrir les compositeurs ou chorégraphes seront cette saison programmées afin notamment de donner quelques clés de compréhension aux spectateurs.

COMÉDIE MUSICALE ET ARTS DU CIRQUE À L'AFFICHE

La commission culturelle a travaillé d'arrache-pied afin de revenir à la rentrée avec une programmation 100 % inédite. La saison 2022 - 2023 sera marquée du sceau de l'ouverture, avec une offre laissant plus de place à la découverte, sans pour autant délaisser les spectacles phares. Si l'humour, le théâtre, la musique, ou encore la danse porteront une fois encore un programme riche et généreux, la commission culturelle a décidé d'intégrer de nouveaux formats. Bienvenue à la comédie musicale et au spectacle circassien donc! Pour ce dernier, le public pourra vivre une expérience scénographique originale, au plus près de l'action.

UN PASS POUR LES PASSIONNÉS

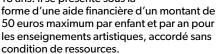
Depuis janvier 2022, la municipalité adhère au Pass Culture National, permettant aux jeunes âgés entre 15 et 18 ans de bénéficier d'un crédit pour acheter des billets de spectacles.



Renseignements sur le site du ministère de la culture : https://pass.culture.fr.

UN PASS POUR LES JEUNES

Depuis le 1er septembre, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France propose un Pass'agglo Sport-Culture dont peuvent bénéficier les jeunes roisséens de moins de 18 ans. Il se présente sous la



Renseignements sur: www.roissypaysdefrance.fr

Le mot de... Christine Lafont,

Conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles



Cette saison encore, nous souhaitons toucher tous les publics, des jeunes aux seniors, à travers l'offre de L'Orangerie.

Tout d'abord grâce à nos différents enseignements artistiques, qui ne cessent de s'adapter aux envies et besoins de nos élèves. En témoigne, entre autre, la création d'un ensemble Tutti davantage axé sur la variété du répertoire. Si la qualité et l'excellence de nos formations sont essentielles afin de permettre de répondre aux attentes des plus exigeants, nous sommes attachés à conserver une partie loisir permettant de pratiquer avant tout pour le plaisir. Nous

avons la chance de compter dans nos rangs des enseignants très engagés qui n'hésitent pas à travailler de manière transverse. Une coopération que nous souhaitons encore développer cette saison, avec la création d'un spectacle de fin d'année regroupant la danse, la musique, le théâtre et les arts plastiques. Nous apprécions aussi de travailler avec les écoles et les accueils de loisirs avec des interventions ou des activités mises en place avec la médiathèque.

Concernant notre nouvelle saison culturelle, nous avons essayé de faire des choix pouvant intéresser tout le monde, tout en faisant la part belle à l'ouverture vers certaines disciplines, comme l'opéra, ou différents types de danse. Cette saison permettra aussi de proposer pour



la première fois un spectacle un dimanche, destiné aux parents et enfants. Par ailleurs, nous entretenons une politique tarifaire propice à la découverte, permettant à tous d'assister à des spectacles et de s'inscrire aux différents enseignements artistiques du centre culturel.



DIFFUSER LA CULTURE, UN VRAI TRAVAIL D'ÉQUIPE

POLYVALENCE ET CONTACT AVEC LE PUBLIC

Au centre du fonctionnement de L'Orangerie, l'équipe administrative assure un travail aux multiples facettes. Côté pile, elle est en charge de l'organisation de la saison culturelle de A à Z. Accueil des artistes et du public le jour J, gestion des séances de dédicaces... Les 5 agents (dont la directrice), sont sur le pont toute l'année pour garantir le succès de chaque évènement. Ils apportent, par leur bonne humeur, une convivialité au sein de l'établissement que chaque administré apprécie. Côté face, l'équipe assure des missions orientées vers le service public, avec la vente des places de spectacles mais aussi en gérant le secrétariat des enseignements artistiques. « Chaque agent est capable d'intervenir sur ces deux secteurs », précise Sandrine Berthod, directrice de L'Orangerie.

TECHNIQUE : UN TRAVAIL DE L'OMBRE POUR UNE MISE EN LUMIÈRE PARFAITE

L'autre composante essentielle chaque saison culturelle, c'est l'équipe technique. « Sans elle, il n'y a pas de spectacles », souligne la directrice. Et pour cause, en se chargeant de la sonorisation, de la lumière et de tous les équipements scéniques, cette équipe de 4 agents est la garante de la réussite de chaque représentation, qu'elle soit professionnelle ou amateur. Mais toujours avec le même souci du détail. Elle est la première au contact de l'artiste et la qualité de l'accueil est très souvent appréciée. Un travail tout en discrétion, qui demande adaptabilité et précision, en ne laissant aucune place à l'approximation.

Retrouvez les agents lors du Forum des associations le 10 septembre ainsi que pour l'ouverture de la billetterie, sur rendez-vous, aux dates ci-après. Il reste encore un peu de temps pour réserver votre créneau au 01 34 29 48 59. Deux dates pour réserver vos places : le 12 septembre (pour les résidents) et le 26 septembre (pour les non-résidents). En dehors de ces dates, le rendez-vous n'est pas obligatoire (9 h - 12 h/13 h 30 - 21 h).

À CONSOMMER SUR PLACE OU À EMPORTER : LA CULTURE À VOTRE GOÛT À LA MÉDIATHÈQUE



Dernière composante de l'offre culturelle de L'Orangerie, la médiathèque permet au public de profiter d'une offre régulièrement renouvelée de livres, CD ou encore DVD. Sur place, celui-ci peut bénéficier des conseils d'Aurélie Brogard (en photo), responsable de cette structure. Elle porte une oreille attentive aux diverses demandes et veille à proposer des ateliers ou des spectacles Jeune public diversifiés, formant ainsi les très jeunes spectateurs au spectacle vivant. La médiathèque est un lieu apaisant, où on aime s'arrêter, quel que soit l'âge. Tout est fait pour nous donner envie de lire, de découvrir et surtout cela réveille (ou attise) notre curiosité.



MARIAGES QUI DÉGÉNÈRENT : UN FERME RAPPEL À L'ORDRE DU MAIRE

La cérémonie aurait dû être l'occasion d'un moment de fête et de joie... malheureusement, le mariage d'un couple de Roisséens en juin dernier s'est terminé par l'intervention des gendarmes! Arrivée très en retard des mariés et des invités, envahissement de la mairie, impossibilité pour l'adjoint au maire et les agents du service de l'état civil de se faire entendre dans un brouhaha incessant, tir d'un



feu d'artifice et usage dangereux et bruyant de puissantes voitures de luxe aux abords de la mairie ont transformé la cérémonie en un véritable capharnaüm. « Nous n'avions jamais vu ça à Roissy. Une fois, mais pas deux », avertit le Maire Michel Thomas. Ce dernier a immédiatement rédigé un arrêté obligeant désormais les futurs époux à respecter un certain nombre d'engagements.

Atteintes à la sécurité ou entraves à la circulation, déploiement de drapeaux ou banderoles, jets de riz, de pétards ou feux d'artifice, retard de plus de 15 minutes ou propos irrespectueux à l'égard de l'officier d'état civil sont clairement interdits dans cet arrêté. En cas de non-respect de ces principes élémentaires de politesse et de respect, une sanction immédiate et ferme : l'annulation pure et simple de la cérémonie et le retour au célibat pour les couples qui devraient repasser devant le Maire à une date fixée par l'administration. Sans oublier des procès-verbaux en cas de recours à la force publique pour les infractions les plus graves. Ces informations seront désormais portées à connaissance des futurs mariés à l'occasion du dépôt de leur dossier en mairie.

DEVENEZ VOLONTAIRE POUR LES JO 2024

En 2024, Paris recevra les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) d'été. Vous rêvez de vivre ces deux événements de l'intérieur? La Région Île-de-France participe à la campagne de recrutement de volontaires et vous propose de déposer votre pré-candidature afin de devenir bénévole. Conditions pour être éligible: avoir 18 ans révolus au 1er janvier 2024, maîtriser l'une des deux langues officielles des jeux, à savoir le français et/ou l'anglais, et s'engager à être disponible pour une durée d'au moins 10 jours,



consécutifs ou non. L'organisation contactera les candidats afin de les inviter à s'inscrire sur la plateforme officielle de Paris 2024 avant le lancement de la campagne grand public.

NOUVEAU PORTAIL FAMILLE: + ERGONOMIQUE ET + SIMPLE D'UTILISATION

C'est fait : le nouveau Portail famille est en ligne depuis début juillet, accessible depuis le site Internet de la ville ! Tous les Roisséens inscrits sur l'ancien portail, c'est-à-dire ceux qui pratiquent une activité culturelle, sportive au sein d'un équipement de la ville ou qui ont des enfants scolarisés, ont reçu un lien par mail cet été pour activer leur compte. Les fonctionnalités du nouveau portail restent les mêmes : inscriptions aux accueils de loisirs les mercredis et les vacances scolaires, et règlement des factures de toutes les activités proposées par les services



municipaux (l'école de musique, de danse...). L'ergonomie du logiciel, elle, change beaucoup. Vous découvrirez un espace plus accueillant qui propose une navigation bien plus intuitive que la précédente. Attention, jusqu'au 30 septembre 2022 les deux portails cohabiteront. Il convient de réserver vos activités de l'année 2022-2023 sur le nouveau portail. Par contre, les factures seront à régler sur l'ancien jusqu'au 30 septembre 2022, car il est impossible de les transférer d'un portail sur l'autre. À compter du 1er octobre 2022, l'ancien portail fermera définitivement. Vous ne pourrez plus ni voir, ni régler, ni télécharger vos factures. Pour éviter la mise en impayé, vérifiez que vous n'avez rien oublié sur l'ancien portail jusqu'au 30 septembre. À partir du 1er octobre, toutes vos démarches s'effectueront sur le nouveau.

> Pour tout renseignement ou problème d'activation de compte, contactez le service éducation au 01 34 38 52 12

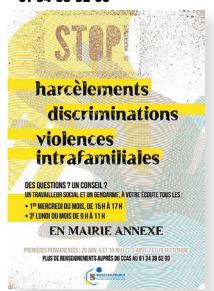
À noter : de nouveaux horaires pour la mairie

Depuis le 1^{er} septembre, la mairie principale et la mairie annexe changent leurs horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de $8\,h\,30$ à $12\,h\,15$ et de $13\,h\,30$ à $18\,h$; le vendredi de $8\,h\,30$ à $12\,h\,15$ et de $13\,h\,30$ à $17\,h$.

Un lieu d'écoute pour les victimes et témoins de violences

Vous êtes victime ou témoin de violences conjugales et/ou à l'encontre de mineurs ? Il existe désormais une permanence anonyme, gratuite et ouverte à tous deux fois par mois à la mairie annexe, pour vous conseiller et vous orienter. Mise en place depuis le 20 juin, elle est tenue par un travailleur social et un gendarme référent en violences intrafamiliales qui vous informent et vous accompagnent dans les démarches sociales et juridiques. Ils peuvent également vous rediriger vers des partenaires comme des associations d'aide aux victimes de violence... La proposition d'ouvrir cette permanence émane du lieutenant Manquin, commandant de la brigade de Roissyen-France, qui a fait de ce combat l'une de ses priorités. "Les violences conjugales et intrafamiliales sont des phénomènes importants. Il est de notre devoir de gendarme d'agir pour la prévention. Nous avons obtenu l'écoute de la municipalité qui a mis en œuvre ces permanences qui sont l'occasion de traiter ce problème de fond en facilitant le relais entre le social et le pénal", explique le lieutenant Manquin.

- > 2 permanences par mois, le 1°' mercredi du mois de 15 h à 17 h et le 3° lundi du mois de 9 h à 11 h, à la mairie annexe
- > Prochaine permanence prévue le 19 septembre
- > Plus d'infos auprès du CCAS : 01 34 38 52 00





2 NOUVEAUX RESTAURANTS POUR VOUS SERVIR

C PIZZA & C KEBAB ET C BON!

L'adresse est déjà connue par nombre de Roisséens depuis l'ouverture du restaurant, il y a tout juste un an. C Pizza & C Kebab. c'est non pas un mais deux



concepts pour deux fois plus de choix. Pour les amateurs de kebabs, l'enseigne s'est basée sur une idée venue d'Allemagne, en proposant des sandwichs à base de veau ou de poulet, cuisinés sans gras avec des viandes de qualité. « Notre pain est également produit en interne », précise Hakan Ozmen, le gérant. Une formule qui s'applique aussi aux trois sauces maison proposées aux clients : blanche, cocktail ou pimentée. Vous préférez les pizzas ? Pas de souci. Le restaurant dispose d'un four à bois permettant de cuire les commandes, réalisées à partir de pâte maison. Côté ingrédients, mais aussi côté boissons, l'enseigne mise sur le bio. Afin d'assurer le fonctionnement de l'entreprise, ce sont 19 salariés qui se relaient en cuisine et en salle.

2^{bis}, chemin de la Dîme Contact : 01 39 92 00 99 - 01 80 11 24 44

LE FRIENDLY, VOTRE NOUVEAU PUB 100 % CONVIVIALITÉ

Ouvert en juin dernier, le Friendly vous accueille du mardi au samedi dans une ambiance chaleureuse et



conviviale. Que vous ayez envie de boire un verre après le travail ou de profiter d'une soirée sportive entre amis grâce à l'écran installé dans la salle, ce nouveau lieu est ouvert à toutes et tous quel que soit son âge. Côté décoration (100 % faite maison), le duo de gérants, Roger Kerguillec et Rudy Toulouse, a misé sur une ambiance alliant pub irlandais, sport et tatouage. Et pour cause, l'établissement est adjacent au salon tenu par Rudy! « Les clients ont une remise s'ils viennent boire un verre », soulignent les propriétaires, qui emploient deux jeunes serveurs faisant leurs premières armes dans le métier. Mais pas besoin d'être un adepte d'art corporel pour passer un bon moment autour d'un soft ou d'une bière. Le pub propose même sa propre pression et des cocktails inédits! À noter que Le Friendly dispose d'une petite carte si vous souhaitez déjeuner le midi. Au menu : burger, salade ou entrecôte irlandaise.

34, avenue Charles-de-Gaulle Contact : 01 80 11 24 44

HOMMAGE À CLAUDE BREL

Il était l'un des grands initiateurs de la pratique du golf à Roissy-en-France. Président de l'association sportive du Golf International de Roissy (Asgir), fondée en 2020, Claude Brel s'est éteint le 18 juillet dernier à l'âge de 62 ans des suites d'une longue maladie. Des parcours 18 trous à son parcours professionnel, ce passionné aura largement consacré sa carrière aux sports, notamment dans notre village. Recruté en mairie de Roissy-en-France en 1981 en qualité de maître-nageur sauveteur, il se verra confier le poste de responsable du service des sports en 1988. Un rôle qu'il prendra très à cœur, notamment à travers



l'organisation de la populaire Fête des Sports. À cette époque, il aura également l'occasion de travailler en collaboration avec Michel Thomas, alors adjoint aux sports. Une carrière riche qui l'aura également mené à la communauté d'agglomération Roissy Pays de France en 2001, ainsi que dans les communes du Thillay en 2007, et celle de Moussy-le-Neuf en 2009. Il avait fait son retour dans notre ville en 2019, quelques mois avant l'ouverture officielle du golf. La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à ses proches.

LE CARNET

La commune adresse tous ses vœux de bonheur à :

PHILOXENE Karine et DOAN Paul mariés le 25 juin 2022 MUTOMBO Elie et KALALA-M'POY Anne mariés le 30 juillet 2022 DARLAY Renaud et POÏNIN GOBALOU Valérie mariés le 30 juillet 2022

La commune adresse ses sincères condoléances aux familles de : Madame ROSSIGNOL née LECHOPIED Nadine décédée le 23 juillet 2022 à Roissy-en-France



ATTENTION, C'EST LA RENTRÉE!

Stationnement aux abords des écoles : attention aux enfants !

Parce qu'il faut aller vite, parce qu'on est pressé, parce qu'il y a du monde ou parce qu'on n'a pas envie de marcher... toutes les raisons sont bonnes pour se garer anarchiquement sur les trottoirs ou bien en double file

Autant de comportements qui génèrent une source de danger pour les enfants qui viennent à pied, parfois seuls, à l'école.

Les Agents de la surveillance de la voie publique (A.S.V.P) ainsi que les policiers municipaux sont présents pour la sécurité de tous.

Toutes infractions sur la voie publique mettant en danger les enfants seront sanctionnées et verbalisées.

Aussi nous en appelons à la raison et au civisme et rappelons, à tous les conducteurs, qu'ils soient parents d'élève ou non, que l'aménagement le plus sûr pour protéger les enfants, c'est notre comportement. Les écoliers de la commune doivent être en sécurité tout le long de leur trajet!

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À ROISSY

Ne manquez pas l'Escape Game organisé à L'Orangerie, vendredi 16 (de 17 h à 20 h) et samedi 17 septembre (de 11 h à 17 h 30) sur le thème « Aidez-nous à retrouver le trésor du Comte de Caraman ». Durée de jeu : 2 h. Inscriptions au 01 34 29 48 59, dans la limite des places disponibles.

Les samedi 17 et dimanche 18 septembre, l'Office de tourisme Grand Roissy vous propose également des visites commentées par Henri Houmaire sur les plus belles histoires de la ville. À travers ce parcours, vous serez plongé dans le passé agricole du village, l'univers du seigneur qui y résidait et les arbres majestueux présents il y a déjà plus de 200 ans. Informations et réservations au 01 34 29 43 14 ou par mail à l'adresse office-tourisme@ville-roissy95.fr

Mairie de Roissy-en-France

40, avenue Charles-de-Gaulle 95700 Roissy-en-France 01 34 29 43 00



Directeur de la publication : **Michel THOMAS**

Service communication de Roissy-en-France : Olivia UZAN, Laura TAUBIN, Fanny BAILLEUX, Brenda RASIH, Enzo VENTIMIGLIA, Marcelline DE OLIVEIRA, Clothilde CHRISTOPHE

Conception, rédaction et réalisation : Agence RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos : Mairie de Roissy-en-France et Agence RDVA

Imprimeur : L'Artésienne - 03 21 72 78 90



PEFC 10-31-1093 / Certifié PEFC / pefc-france.org

en images





Tout l'été Été actif pour nos jeunes

Durant tout l'été, le pôle jeunesse de La Passerelle a proposé de nombreuses activités à destination des adolescents et jeunes adultes du village. Au programme, des activités sur place telles que des jeux ainsi que des sorties à la plage de Roissy, au cinéma ou encore à Center Parcs. Cette année, le traditionnel séjour sportif a permis aux jeunes de mettre le cap sur Montpellier.



4 et 5 j<mark>uin</mark> **Voyage à Hamm-Sieg**

À l'occasion du week-end de la Pentecôte, une délégation roisséenne accompagnée du maire Michel Thomas et de Valérie Redouté, adjointe au maire déléguée à la vie locale et au jumelage, s'est rendue en Allemagne à la rencontre de nos homologues de Hamm-Sieg, ville jumelée depuis 1981 à notre village. Après deux ans de contraintes sanitaires, les retrouvailles étaient chaleureuses et ce fût l'occasion, pour la délégation présente, de participer à des visites et activités sur place... et même de faire l'objet d'un article dans la presse locale!







Du 4 juillet au 3 août City Tour

L'Office de tourisme Grand Roissy a proposé 6 circuits de découverte des pépites du territoire.







23 et 24 juin Les écoliers s'affrontent dans des épreuves sportives

Traditionnels rendez-vous de la fin d'année scolaire, le triathlon et le Run and Trot ont fait leur retour sous un grand soleil. Durant deux jours, les écoliers d'élémentaire du village ont pris part à des épreuves en fonction de leur âge, aux côtés d'élèves de Chennevières-lès-Louvres. Pour cette 15° édition, **144** écoliers de CE2, CM1 et CM2 se sont affrontés lors d'un triathlon mêlant course à pied, vélo et natation, tandis que chez les CP et CE1, **78** enfants ont participé à un Run and Trot, alliant course à pied et trottinette. Les récompenses ont été remises à l'école élémentaire Jean-Mermoz avec des coupes pour les 3 premiers de chaque catégorie.





l^{er} juillet Concert de la Cave au salon

Quand les élèves de l'école de musique dépoussièrent quelques-unes des plus grandes œuvres classiques et les revisitent à travers le jazz, cela donne un concert original proposé au public de L'Orangerie. Un rendez-vous très apprécié par le public et les musiciens, qui se sont offerts un dernier passage sur scène avant les congés d'été.







en images



9 juillet au 7 août <mark>Les </mark>Roisséens comme à la plage

Soleil et bonne humeur! C'est le cocktail toujours très réussi qui a accompagné les Roisséens en ce début d'été. Le public est venu nombreux profiter des transats et activités de la plage du boulodrome. Mention spéciale pour la piscine, prise d'assaut en raison des fortes chaleurs. Cette année encore, les mois de juillet et d'août ont été ponctués d'animations toutes plus festives les unes que les autres et de soirées à thème.























14 juillet **La Fête Nationale illumine le golf**

Ambiance festive pour la traditionnelle célébration de la Fête Nationale, organisée pour la première fois au Golf international de Roissy. Si le public s'est fait long-temps attendre en raison des températures élevées (encore 36° à 19 h 30 !), les habitants du village et des communes alentours ont ensuite fait le déplacement en nombre afin de profiter des nombreuses animations mises en place : restauration assurée par les sapeurs-pompiers, jeux en plein-air, stand de sculpture de ballons, feu d'artifice et bal.

3 juillet

Défi réussi pour le chef de bataillon Edouard

Courir le triathlon d'embrun, l'un des plus durs de France, au profit des blessés de l'armée de Terre, c'est le défi relevé par le chef de bataillon Edouard (3° en partant de la gauche sur la photo), officier de l'armée de terre habitant à Roissy, et par trois de ses camarades de l'école de guerre de Paris. Une épreuve combinant 1,9 km de natation, 90 km à vélo avec 2000 m de dénivelé et un semi-marathon de 21 km bouclée en 6 h 47 par le Roisséen. Grâce à cette action, un chèque de 3500 euros, dont plus de 1800 euros généreusement donnés par les commerçants et la mairie de Roissy, a été adressé à l'association des blessés de l'armée de Terre. Un grand merci pour ce beau geste au profit de nos soldats qui œuvrent au quotidien pour sauver notre liberté parfois au péril de leurs vies. Prochain défi, l'Iron Man de Nice l'an prochain au profit de la même cause.



LE MOT DE L'OPPOSITION

Place de Pays-de-France

La participation citoyenne est une pratique démocratique qui consiste à associer les concitoyens au processus de décision notamment lorsque les sujets présentent un enjeu important ou résultent de projets territoriaux en dehors des promesses électorales. Elle suppose une action collective (élus, habitants, acteurs économiques) pour dépattre et enrichir un projet en amont de celui-ci

Suite à vos retours et vos très nombreuses questions, nous tenons à vous exprimer le fait que tout comme vous:

- Nous avons été mis devant le fait accompli : nous avons découvert le nouvel aménagement de la place du village une fois celui-ci réalisé,
- Nous n'avons pas été associés à un diagnostic ou à une concertation préalable et ce même en tant qu'élus,
- Nous n'avons pas eu l'opportunité de pouvoir communiquer ou développer

des idées et ce même en tant qu'élus,

 Nous n'avons pas pu initier un débat autour des enjeux importants qui impactent et modifient notre cadre de vie au quotidien.

Souvenons-nous que la « Place de Paysde-France » n'a jamais été un simple parking mais bien un lieu de vie et de rencontres.

Que va-t-il se passer maintenant pour les commerces de proximité situés dans le périmètre de la place ? Il est à craindre que leur chiffre d'affaires soit directement impacté. Sont-ils condamnés à disparaître ? Qu'en sera-t-il des restaurateurs dans un contexte déjà fortement concurrentiel...

Dès la rentrée, il est incontestable que des parents, n'ayant pas le temps de stationner leur véhicule, s'arrêteront au plus près de la porte des écoles et voudront même se garer en double file. Cela risque d'entraîner du désordre ainsi qu'un problème de **sécurité pour les**

enfants se rendant à l'école seuls et à pied ...

A l'heure des exigences de rentabilité financière, le bureau de poste, déjà menacé, très utilisé pour de petites opérations et par de nombreuses entreprises, n'étant plus assez rentable, ne verra-t-il pas sa fermeture s'opérer?

La requalification de cette place est à la croisée de plusieurs objectifs qui ne doivent surtout pas être pris à la légère.

C'est pourquoi nous, élus d'opposition, demandons de toute urgence, une concertation publique comme cela avait été mentionné dans le magazine « La vie à Roissy » du mois de mars 2022.

Pour le groupe d'opposition « Roissy Demain Agir ensemble » Patricia Petit @ : p.petit@ville-roissy95.fr



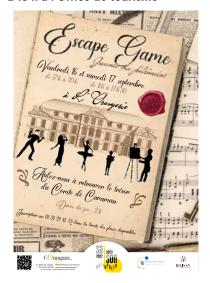
l'agenda

DU 16 AU 18 SEPTEMBRE

ANIMATION

Journées du Patrimoine

- Escape Game: vendredi 16 de 17 h à 20 h et samedi 17 de 11 h à 17 h 30 à L'Orangerie
- ► Visites commentées d'Henri Houmaire: samedi 17 et dimanche 18 à 15 h à l'Office de tourisme



17 SEPTEMBRE

ÉVÈNEMENT

Journée portes ouvertes de La Passerelle

De 14 h à 18 h 30 à La Passerelle

19 SEPTEMBRE

VOS ÉLUS

Conseil municipal

▶ 19 h en mairie principale

7 OCTOBRE

CONCERT

KYO « La part des lions Tour »

20 h à L'Orangerie

DU 15 AU 23 OCTOBRE

ARTS **PLASTIQUES** 30e salon artistique

À L'Orangerie



Ci la une

1010911 DÈS 10 H 30

ÉVÈNEMENT



AU COMPLEXE SPORTIF DES TOURNEL



ROISSY-EN-FRANCE



Infos: 01 34 29 95 95



16 OCTOBRE

THÉÂTRE Fleurs de soleil

▶ 16 h à L'Orangerie

17 OCTOBRE

VOS ÉLUS

Conseil municipal

▶ 19 h en mairie principale

20 OCTOBRE

THÉÂTRE **Tom Villa** « Les nommées

sont...» ▶ 20 h à

L'Orangerie

